



Nouvelles du conseil du 11 mars 2019

Thèmes arrêtés

Le Conseil municipal a arrêté lundi soir les thèmes qu'il traitera durant sa journée hors cadre de vendredi prochain 22 mars. Les questions étudiées durant cette séance seront ultérieurement détaillées dans ces colonnes.

Coordinateur

Sur demande de Swiss Olympic (l'association nationale représentant la Suisse auprès du Comité international olympique), le Conseil municipal a désigné Guy Montavon en tant que coordinateur sportif communal ; ce conseiller municipal est de ce fait le répondant local de Swiss Olympic.

Crèche OK

L'organe communal de surveillance de la crèche a présenté son rapport 2018, basé sur une visite des lieux effectuée le 30 janvier dernier. Un rapport éminemment positif, que le Conseil municipal a approuvé lundi soir. Les autorités en profitent pour adresser publiquement des remerciements aussi bien aux membres de l'organe de surveillance qu'au personnel de la crèche Au P'tit Soleil.

Sans glyphosate

Le Conseil municipal a décidé lundi de déléguer Yannick Bouquet, voyer communal, à un cours de formation d'une journée à Lausanne, agendé au 16 mai prochain et qui détaillera les méthodes d'entretien efficace et durable des talus et autres espaces verts, sans employer le tristement glyphosate.

8000 francs pour la gare

Le Conseil municipal a libéré lundi soir un montant de 8000 francs pour faire réaliser une ébauche de projet, concernant les mesures de modération du trafic souhaitées à la gare. Cette somme correspond à la moitié du devis présenté dans son offre par le bureau Dudler, spécialisé dans ce domaine, pour le réaménagement du secteur. Cette ébauche sera réalisée au plus vite, car les CFF l'ont demandée avant de rencontrer la Municipalité à ce sujet.

Maison de l'enfance : tous invités le 29 avril

Le dossier avance, vers la construction projetée de la Maison de l'enfance. Ainsi les architectes présenteront-ils un projet complet (mais non définitif) au Conseil municipal, durant sa séance du lundi 8 avril prochain. Sera également présente la commission communale ad hoc.

Ce projet, éventuellement amendé, sera ensuite présenté en détails à la population, à l'occasion d'une séance d'information publique agendée au lundi 29 avril, à 19 h 30 à la halle de gymnastique. Chacun pourra alors poser toutes les questions utiles.



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Les autorités invitent d'ores et déjà chaleureusement la population à venir en nombre s'informer, en vue de la votation communale qui interviendra le 19 mai.

Conciergerie à l'étude

Durant une longue période, le concierge municipal a bénéficié de l'aide apportée par un requérant d'asile. Cette assistance n'étant plus possible, il est actuellement soumis à une charge de travail clairement excessive. Aussi le Conseil municipal a-t-il décidé cette semaine de chercher une personne pour l'assister durant six mois à partir de mai.

Il reste que les travaux de conciergerie subiront de toute façon, et tout prochainement, une analyse approfondie qui sera menée à l'interne puis visée par un organisme externe. Cette analyse précisera les besoins exacts en personnel, pour l'entretien courant de tous les bâtiments communaux, à savoir les immeubles du complexe de l'école, la halle de gymnastique, les locaux administratifs, scolaires et parascolaires de Prés 5, le bâtiment sis Collège 31, celui de la crèche Au P'tit Soleil, ainsi donc que la future Maison de l'enfance.

La nouvelle organisation prévoit de mettre tous ces travaux sous la responsabilité d'un agent d'exploitation.

Dangers naturels : des ingénieurs ici aussi...

Dans le domaine des dangers naturels, et plus spécifiquement des interventions nécessaires en cas d'événements de ce type, le Canton exige que soit mis au point un plan d'urgence pour les communes concernées par de tels dangers, et notamment la nôtre. Rappelons d'ailleurs qu'un montant de 20 000 francs a été inscrit, à cet effet, au budget 2019.

Ledit plan sera mis au point avec un bureau d'ingénieurs, choisi par l'OSSM (Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires). Or les onze communes du Jura bernois ont ensemble estimé que les travaux à effectuer dans la région francophone doivent être confiés à des spécialistes de la même région. De fait, elles ont proposé à l'OSSM de choisir entre trois bureaux d'ingénieurs du Jura bernois, lesquels adresseront leurs offres à Berne d'ici la fin du mois actuel.

Un trio au travail

Par ailleurs, chaque commune avait à désigner trois personnes, chargées d'accompagner les ingénieurs dans le terrain. A Sonceboz-Sombeval, on a choisi Patrick Tissot, commandant des pompiers de La Suze, Stéphane Schranz, responsable technique de la commune, et René Rimaz, maire ; tous trois possèdent une expérience concrète de l'action en cas d'événements naturels extrêmes.

Ce trio travaillera donc de concert avec les spécialistes, pour mettre au point un classeur qui réunira les fiches techniques détaillées, précisant les modalités d'intervention dans chaque secteur ; les moyens humains et techniques y seront énumérés concrètement, pour permettre une intervention la plus rapide et la plus efficace possible.

Les séances préparatoires et de terrain débiteront dans le courant d'avril prochain. Le plan d'urgence global devrait être achevé avant la fin de l'année en cours.



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Fonds écologique Turbinor : la Suze gagnante

La centrale hydroélectrique Sous les Roches continue d'alimenter son fonds écologique, quand bien même ce n'est plus une obligation légale. L'environnement a tout à y gagner dans notre commune, puisque l'argent ainsi réuni est destiné exclusivement à des améliorations écologiques dans les environs de la centrale.

Cette année, le comité de pilotage de ce fonds a choisi de soutenir en priorité la réserve naturelle des Oupelières, sise dans un bras de la Suze, en amont de la commune. Cette réserve sera étendue, son terrain fauché, sa clôture restaurée et son étang curé, sous la surveillance de Pro Natura qui veillera à ce que les travaux respectent la faune et la flore installées là.

Sur proposition du maire, René Rimaz, le comité a par ailleurs décidé de mandater l'école primaire pour un nettoyage des berges de la Suze, en aval de la centrale de Tournedos, dans le secteur de la Métairie de Nidau. Constatation a effectivement été faite que ces berges sont jonchées de toiles provenant des balles utilisées en agriculture, toiles qui s'accrochent dans la végétation et colorent tristement le paysage. Pour salaire mérité, le fonds Turbinor versera 500 francs à l'école.